

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 MARS 2015**

Affichée à la porte de la Mairie le 30 Mars 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents ou représentés : 14

Suite à la convocation en date du **seize mars deux mil quinze**, les membres du Conseil Municipal de la commune de PERNANT se sont réunis le **vingt-trois mars deux mil quinze à vingt heures**, sous la présidence de Monsieur Christophe PADIEU; Maire.

Etaient Présents :

Mesdames CZENSZ Delphine, PARY Isabelle, PICHELIN Stéphanie, SEGUIN Véronique et VALLEE Coralie.

Messieurs BOISSEAU Olivier, FELL Didier, FRAMBOURT Laurent, LASSALLE Fabrice, MORAN Eric et PADIEU Christophe.

Etaient absents excusés et représentés :

Madame BARON Anne-Marie.

Messieurs BOULONNOIS Frédéric et BUTEZ Sylvain.

Etait absent :

Monsieur RODRIGUES Pedro.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article 2121-17 du C.G.C.T.

**ORDRE DU JOUR:**

- \* Election du Secrétaire de Séance.
- \* Approbation du procès verbal de la réunion du 16/02/2015.
- \* Budget assainissement 2014 :
  - Approbation du compte administratif 2014.
  - Approbation du compte de gestion 2014.
  - Vote du budget primitif 2015.
- \* Budget eau 2014 :
  - Approbation du compte administratif 2014.
  - Approbation du compte de gestion 2014.
  - Vote du budget primitif 2015.
- \* Demande de subvention des associations.
- \* Frais de remboursement des agents.
- \* Questions diverses :

**MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :**

- \* Demande de subvention à l'Agence de l'Eau
- \* Demande de subvention DETR pour les vestiaires Foot

(VOTE : « Pour » : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0 )

La modification de l'ordre du jour est acceptée.

## ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire a procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire de séance Mme PICHELIN Stéphanie est élue pour remplir cette mission.

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 février 2015.  
Le procès verbal est approuvé :

(VOTE : « Pour » : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0 )

## **BUDGET ASSAINISSEMENT 2014**

### **OBJET : Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2014**

#### – **Compte administratif :**

Monsieur le Maire Présente le compte administratif du budget assainissement.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr FELL Didier, délibérant sur le *COMPTE ADMINISTRATIF* de l'exercice 2014, dressé par Mr PADIEU Christophe, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	<b>Exploitation</b>		<b>Investissement</b>		<b>Ensemble</b>	
	<b>Dépenses ou Déficit</b>	<b>Recettes ou Excédant</b>	<b>Dépenses ou Déficit</b>	<b>Recettes ou Excédant</b>	<b>Dépenses ou Déficit</b>	<b>Recettes ou Excédant</b>
Résultats reportés		65 380.28	36 787 .33			28 592.95
Opérations de l'exercice	15 430.79	22 715.93	6 769.85	46 043.52	22 200.64	68 759.45
Totaux	15 430.79	88 096.21	43 557.18	46 043.52	22 200.64	97 352.40
<b>Résultat de clôture</b>		<b>72 665.42</b>		<b>2 486.34</b>		<b>75 151.76</b>

Besoin de financement	
Excédant de financement	2 486.34
Reste à Réaliser	
Besoin de financement	
Excédant de financement	
Besoin Total de financement	
Excédant Total de financement	2 486.34

(VOTE : « Pour : 11 – « Contre » : 1 – « Abstention » : 2 )

**Il est précisé que le Maire s'est retiré et n'a pas pris part au vote du compte administratif et possède un pouvoir.**

#### – **Compte de gestion :**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2014.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion du receveur Municipal est exact :

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014**, y compris celles relatives à la journée complémentaires ;
- 2°) Statuant sur l'exécution du Budget de l'**exercice 2014** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'**exercice 2014**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

(VOTE : « Pour : 13 – « Contre » : 1 – « Abstention » : 0 )

#### AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr PADIEU Christophe, après avoir entendu et approuvé le COMPTE ADMINISTRATIF constate que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

##### **En Exploitation :**

Résultat de l'exercice :	7 285.14 €	
Résultat antérieur (002)	65 380.28 €	
<b>RESULTAT CUMULE :</b>	<b>72 665.42 €</b>	<b>(002)</b>

##### **En Investissement :**

Résultat de l'exercice :	39 273.67 €	
Résultat antérieur (001)	- 36 787.33 €	
<b>RESULTAT CUMULE (1):</b>	<b>2 486.34 €</b>	<b>(001)</b>

##### RESTE À REALISER :

En dépenses (2) :	0 €
En recettes (3) :	0 €

BESOIN DE FINANCEMENT : 2- (1+3)

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, **DECIDE** d'affecter le résultat de l'exercice 2014 au budget primitif 2015 de la façon suivante :

(VOTE : « Pour : 13 – « Contre » : 1 – « Abstention » : 0 )

Compte 1068 – Excédent d'exploitation Capitalisé : 0 €

Ligne 002 – Excédent d'exploitation reporté : 72 665.42 €

## **BUDGET EAU 2014**

### **OBJET : Approbation du compte administratif de l'exercice 2014**

#### **– Compte administratif :**

Monsieur le Maire Présente le compte administratif du budget eau.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr FELL Didier, délibérant sur le *COMPTE ADMINISTRATIF* de l'**exercice 2014**, dressé par Mr PADIEU Christophe, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédant	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédant	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédant
Résultats reportés		43 798.30	4 199.53		4 199.53	43798.30
Opérations de l'exercice	18 355.99	22 128.13	4 045.63	16 155.38	22 401.62	38 283.51
Totaux	18 355.99	65 926.43	8 245.16	16 155.38	26 601.15	82 081.81
<b>Résultat de clôture</b>		<b>47 570.44</b>		<b>7 910.22</b>		<b>55 480.66</b>

Besoin de financement	
Excédant de financement	7 910.22
Reste à Réaliser	
Besoin de financement	
Excédant de financement	
Besoin Total de financement	
Excédant Total de financement	<b>7 910.22</b>

(VOTE : « Pour » : 10 – « Contre » : 2 – « Abstention » : 0 )

**Il est précisé que le Maire s'est retiré et n'a pas pris part au vote du compte administratif et possède un pouvoir.**

– **Compte de gestion :**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2014.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de **l'exercice 2014**, celui de tout les titres de recettes émis et celui de tout les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion du receveur Municipal est exact :

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014**, y compris celles relatives à la journée complémentaires ;
- 2°) Statuant sur l'exécution du Budget de **l'exercice 2014** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour **l'exercice 2014**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

(VOTE : « Pour » : 13 – « Contre » : 1 – « Abstention » : 0 )

## AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr PADIEU Christophe, après avoir entendu et approuvé le COMPTE ADMINISTRATIF constate que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

### **En Exploitation :**

Résultat de l'exercice :	3 772.14 €	
Résultat antérieur (002)	43 798.30 €	
<b>RESULTAT CUMULE :</b>	<b>47 570.44 €</b>	<b>(002)</b>

### **En Investissement :**

Résultat de l'exercice :	12 109.75 €	
Résultat antérieur (001)	- 4 199.53 €	
<b>RESULTAT CUMULE :</b>	<b>7 910.22 €</b>	<b>(001)</b>

### RESTE À REALISER :

En dépenses (2) :	0 €
En recettes (3) :	0 €

BESOIN DE FINANCEMENT : 2- (1+3)

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, **DECIDE** d'affecter le résultat de l'exercice 2014 au budget primitif 2015 de la façon suivante :

(VOTE : « Pour : 12 – « Contre » : 2 – « Abstention » : 0 )

Compte 1068 – Excédent d'exploitation Capitalisé : 0 €

Ligne 002 – Excédent d'exploitation reporté : 7 910.22 €

## **DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS**

### **OBJET : Demande de subventions**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ont décidé :

\* D'ATTRIBUER une subvention communale pour l'année 2015 aux associations suivantes :

Nom de l'association	Montant à verser en 2015	VOTE
Fondation du Patrimoine	50.00 €	« Pour : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0
Sauvegarde de l'Abbaye Notre Dame de Valsery	50.00 €	« Pour : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0
Les Anciens Combattants	60.00 €	« Pour : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0
Globules	0.00 €	« Pour : 0 – « Contre » : 14 – « Abstention » : 0
Les Chemins Verts	60.00 €	« Pour : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0
Site Nature Arlaines	0.00 €	« Pour : 0 – « Contre » : 14 – « Abstention » : 0
Pour un Sourire	0.00 €	« Pour : 0 – « Contre » : 14 – « Abstention » : 0
Vie Libre Soissons	0.00 €	« Pour : 0 – « Contre » : 14 – « Abstention » : 0

Badminton de la Vallée de l'Aisne	0.00 €
Fontenoy.Ambleny.Ressons.football Club (F.A.R.FC)	0.00 €
C.S.V.A	30.00 €

« Pour : 0 – « Contre » : 14 – « Abstention » : 0
« Pour : 0 – « Contre » : 14 – « Abstention » : 0
« Pour : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0

## **FRAIS DE REMBOUSEMENT DES AGENTS**

### **A reporter :**

Il n'y a pas assez d'ordre de mission pour atteindre le montant minimum de remboursement.

## **EXTENSION ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU : 1ERE TRANCHE EXTENSION ASSAINISSEMENT COLLECTIF.**

La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'assainissement collectif qui comprend la rue du Château et la rue de la Pierre Laye devrait commencer 2<sup>ème</sup> semestre 2015. Nous sollicitons l'agence de l'eau pour nous subventionner à hauteur de 30 % de notre projet sur le montant H.T.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ont décidé : (VOTE : « Pour : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0 )

\* DE DEMANDER une subvention de 30 % sur le montant H.T de la 1<sup>ère</sup> tranche soit **29 529 €**.

Estimation des travaux rue du Château : 57 251.00 € H.T ( 68 701.20 € TTC)

Estimation des travaux rue de la Pierre Laye : 41 179.15 € H.T (49 414.98 € TTC)

Total de l'opération : 98 430.15 € H.T.

## **VESTIAIRES DU FOOTBALL**

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR : VESTIAIRES DU FOOTBALL.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **SOLLICITE** de l'Etat pour **le remplacement des portes et fenêtres des vestiaires du Football** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoriales Rurales pour un montant maximum de 40% du montant H.T.

(VOTE : « Pour » : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0 )

\* DE DEMANDER une subvention de l'Etat pour un montant maximum de 40% du montant H.T.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

T.T.C : 13 027.34 €

H.T. : 10 856.13 €

Participation de l'Etat : (40 % du H.T.) : 4 342.45€

Montant H.T. restant à la charge de la commune : **6 513.68 €**

Le montant non subventionné ainsi que l'avance de la TVA seront pris en charge par le budget communal.

## TRACTEUR TONDEUSE

### OBJET : RENOUVELLEMENT DE DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR L'ACQUISITION D'UNE TONDEUSE COUPE FRONTAL SFH 220.

La demande de subvention pour l'année 2014 n'ayant pas aboutie, le Conseil Municipal décide de réitérer sa demande.

(VOTE : « Pour » : 14 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0 )

Rappel de l'opération :

Le plan de financement est le suivant :

T.T.C : 22 800.00 €

H.T. : 19 000.00 €

Participation de l'Etat : (55 % du H.T.) : 10 450.00 €

Montant H.T. restant à la charge de la commune : **8 550.00 €**

Le montant non subventionné ainsi que l'avance de la TVA seront pris en charge par le budget communal.

## Questions diverses

Pose d'un panneau d'affichage à l'entrée de Pernant (messes ....) : (8 pour)

Pose d'un panneau d'affichage sur le parking rue de l'Eglise.

Refusé du fait que le parking est privé.

La séance est levée à 22h35

-----O-----